



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 55742

Texte de la question

M. Henry Chabert attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la prestation spécifique dépendance. La prestation spécifique dépendance est aujourd'hui fortement remise en cause. De nombreuses lacunes ont été à ce jour maintes fois dénoncées. Ainsi par exemple, le nombre de bénéficiaires est d'un peu plus de 120 000 personnes alors que plus de 300 000 personnes devraient être concernées. Des disparités existent dans l'attribution des montants selon les départements et le plafond des ressources est très bas. Par ailleurs, les financements sont très complexes et insuffisants. Il paraît donc indispensable et urgent qu'une réforme de la PSD soit engagée et plus largement que soit définie une véritable politique du vieillissement. Aussi, face à un enjeu majeur de notre société, il lui demande si elle entend engager cette nécessaire réforme et ainsi répondre aux attentes légitimes des familles.

Données clés

Auteur : [M. Henry Chabert](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55742

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7264